



PRIMMO
L'immobilier à votre portée

HONORAIRES

TARIFS TRANSACTION

Honoraires à charge vendeur

- | | |
|------------------------|-------------------|
| ▪ de 0 à 100 000€ | 5000€ au maximum |
| ▪ à PARTIR DE 100 000€ | 5% au maximum |
| ▪ Estimation | Devis sur demande |

TARIFS LOCATION

Conformement au Décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier.

▪ Bail non meublé

Bailleur : 1 mois de loyer hors charges

Locataire : 3€/m² pour l'état des lieux

8€/m² pour la rédaction du bail

Exemple : pour un appartement de type de 2 de 50 m² : 400€ + 150€ soit 550€

▪ Bail meublé

Locataire : 3€/m² pour l'état des lieux

8€/m² pour la rédaction du bail